



Objet : Casiers aux élèves

Madame, Monsieur,

Pour répondre à des demandes de parents et d'élèves, le Collège Saint Robert dispose de casiers dans lesquels les enfants peuvent déposer le **contenu de leur cartable prévu pour les enseignements**. Ces casiers ferment à l'aide d'un cadenas fourni par le locataire du casier (éviter les cadenas à code).

Ces casiers servent à stocker sac d'EPS et/ou cahiers, livres. Les boissons et la nourriture n'y sont pas autorisés, des contrôles aléatoires pourront être effectués.

Les familles s'engagent à louer ces casiers pour une année scolaire entière au prix de **15 €** (il est possible de louer un casier par famille = à préciser dans les commentaires svp). Le montant de la location figurera sur la facture annuelle.

Le casier doit être vidé et libéré chaque année fin juin et le cadenas ôté, pour nettoyage et travaux éventuels. En cas de dégradation, les réparations vous seront facturées.

Il est formellement interdit aux élèves de changer de casier, sans en avoir informé préalablement le secrétariat.

|| Nous tenons à préciser qu'en 6e, les casiers ne sont pas indispensables, les élèves peuvent en effet laisser leur sac dans la salle de classe. ||

La liste des numéros de casier attribués sera affichée dans la cour fin août, lors du retrait des livres et fournitures.

Les élèves qui avaient déjà un casier l'an dernier peuvent l'utiliser dès la rentrée, sous réserve d'avoir bien vérifié le numéro attribué.

Espérant répondre à votre attente, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en mon profond dévouement.

Le Directeur
Didier VASSEUR

ATTENTION : les casiers sont réservés aux élèves demi-pensionnaires.